

Annexe 3: Critères de sélection des représentants des groupes pour la jeunesse de l'initiative Generation Connect

1 Critères obligatoires:

- 1.1 Âge:** les candidats doivent avoir entre 18 et 24 ans à la date limite de soumission des candidatures.
- 1.2 Formation:** les candidats issus de divers milieux éducatifs sont les bienvenus, y compris ceux ayant reçu une éducation informelle (sans diplôme universitaire reconnu), à condition de pouvoir démontrer qu'ils détiennent des connaissances et/ou ont un intérêt dans le domaine des TIC, par la mise en œuvre de projets ou d'activités qu'ils ont dirigés et/ou dans lesquels ils ont joué un rôle important.
- 1.3 Participation/engagement:** les candidats sont tenus d'exprimer leur engagement personnel en faveur de l'utilisation des TIC à des fins éducatives, de promotion socio-économique ou d'autonomisation des jeunes et de démontrer leur participation, à la date de soumission des candidatures, à de telles activités. Cet engagement peut être mis en valeur de nombreuses façons, par exemple à travers l'acquisition et la diffusion de connaissances, la participation à des initiatives locales ou la conception, le développement et la mise en œuvre (y compris dans le cadre d'activités en cours) d'actions spécifiques ou de projets efficaces au niveau communautaire, national, régional ou mondial.
- 1.4 Résultats mesurables:** les candidats devront communiquer les résultats mesurables de leurs activités et/ou projets achevés et/ou en cours dans le cadre desquels ils ont utilisé les TIC à des fins de promotion éducative et/ou socio-économique.

2 Atouts pour les candidats dans le processus de sélection:

- 2.1 Formation:** les études dans les domaines des STEM, des sciences sociales et humaines et du droit représentent un atout dans la mesure où elles permettront aux jeunes chefs de file d'acquérir une meilleure compréhension et faciliteront leur participation aux travaux de l'UIT.
- 2.2 Activités bénévoles:** les activités bénévoles avérées à des fins éducatives et/ou socio-économiques au niveau communautaire seront considérées comme un atout.
- 2.3 Intérêt porté aux ODD et/ou aux travaux liés aux Nations Unies en faveur de l'inclusion numérique égale et équitable et/ou de l'autonomisation des jeunes grâce aux TIC:** une préférence sera accordée aux candidats qui démontrent leur engagement et leur dévouement en faveur de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et des engagements mondiaux connexes, et/ou qui se disent prêts à contribuer aux activités des Nations Unies et/ou mondiales.
- 2.4 Attention particulière accordée aux groupes vulnérables:** une préférence sera accordée aux candidats en mesure de démontrer leur dévouement en faveur des groupes vulnérables, tels que les personnes handicapées, les migrants et les personnes vivant dans des régions ou des communautés éloignées, ainsi que les activités qu'ils ont mis en œuvre pour aider ces groupes.

3 Candidature:

- 3.1** La candidature doit être soumise en ligne au moyen du [formulaire de candidature pour les représentants des groupes pour la jeunesse de l'initiative Generation Connect \(itu.int\)](https://itu.int) avant le **10 février 2024**.
- 3.2** Outre les données devant habituellement figurer dans une candidature [nom, âge, sexe, pays de nationalité, pays de résidence, région de l'UIT, parcours universitaire, coordonnées], les candidats sont tenus de partager une courte biographie (maximum 150 mots) et de décrire leurs motivations, en respectant les critères obligatoires d'éligibilité et en tenant compte des atouts susmentionnés (maximum 600 mots).
- 3.3** La sélection se fera au niveau régional, avec l'appui du personnel du siège de l'UIT, et sera soumise au Directeur du Bureau de développement des télécommunications de l'UIT pour validation.

3.4 L'UIT assurera le suivi du processus de sélection et informera les administrations des résultats à cet égard.
